

## **Règlement du jeu-concours "La Mémoire du Sorcier Fantôme"**

**Organisateur :** Guillaume Pipon – yomebooks.com

---

### **Article 1 – Organisation**

Guillaume Pipon, auteur auto-édité, ci-après dénommé « l'Organisateur », organise un jeu-concours gratuit sans obligation d'achat du jeudi 2 avril 2026 au jeudi 9 avril 2026 à 23h59 (heure de Paris), sur les plateformes Facebook et Instagram.

---

### **Article 2 – Conditions de participation**

Le concours est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine, à l'exception des membres de la famille directe de l'Organisateur.

La participation est **gratuite et sans obligation d'achat**.

Pour participer, il faut :

1. Suivre la page de l'Organisateur sur Facebook ou Instagram (@yomebooks)
2. Liker la publication officielle du concours
3. Laisser un commentaire sous la publication en répondant à la question posée

Toute participation incomplète, frauduleuse ou ne respectant pas les conditions ci-dessus sera automatiquement disqualifiée.

---

### **Article 3 – Lot mis en jeu**

Un (1) exemplaire du livre "**La Mémoire du Sorcier Fantôme**" de Guillaume Pipon, accompagné d'un dé à 6 faces illustré exclusif (motif Sorcier Fantôme), d'une valeur totale de **12,90 € + frais de port offerts**.

---

### **Article 4 – Désignation du gagnant**

Le tirage au sort sera effectué le vendredi 10 avril parmi l'ensemble des participants éligibles ayant respecté les conditions de l'Article 2.

Le résultat du tirage au sort sera définitif et sans appel.

---

### **Article 5 – Annonce et remise du lot**

Le gagnant sera annoncé publiquement via une publication sur les pages Facebook et Instagram de l'Organisateur dans les 48 heures suivant le tirage au sort.

Le gagnant sera contacté par message privé afin de recueillir son adresse postale. Il disposera de **7 jours** pour répondre, faute de quoi un nouveau tirage sera effectué.

Le lot sera expédié par voie postale dans un délai de 7 jours ouvrés après réception des coordonnées du gagnant.

---

#### **Article 6 – Données personnelles**

Les données personnelles collectées (prénom, adresse postale) sont utilisées exclusivement dans le cadre de la remise du lot et ne seront ni cédées ni vendues à des tiers. Conformément au RGPD, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données en contactant l'Organisateur à : [gpihon@yahoo.fr](mailto:gpihon@yahoo.fr)

---

#### **Article 7 – Responsabilité**

L'Organisateur ne pourra être tenu responsable en cas d'impossibilité de joindre un gagnant, de perte ou retard dans l'acheminement postal, ou de tout problème technique indépendant de sa volonté.

Le présent jeu-concours n'est en aucun cas sponsorisé, soutenu, administré ou associé à Facebook ou Instagram. Les informations fournies par les participants le sont à l'Organisateur uniquement.

---

#### **Article 8 – Règlement**

Le présent règlement est disponible gratuitement sur le site **yomebooks.com**. La participation au jeu-concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

---

*Règlement rédigé et applicable en France. Tout litige sera soumis aux tribunaux français compétents.*